

# Projet d'agglo

franco-valdo-genevois



> Ambilly, le 15 mars 2012

## > Lancement du Forum d'agglomération : premier organe consultatif transfrontalier

Jeudi 15 mars 2012, plus de 110 participants se sont réunis au Lignon (Genève) pour un séminaire du Projet d'agglomération intitulé : « Quelle place pour la société civile franco-valdo-genevoise ? ». L'occasion pour les représentants de la société civile de participer à la création du Forum d'agglomération, instance de concertation du Projet d'agglomération.

Le 28 juin seront signés le Projet d'agglomération de 2ème génération et les statuts d'une nouvelle entité juridique et administrative, sous la forme d'un Groupement local de coopération transfrontalière (GLCT). Les partenaires franco-suisse ont fait un grand pas en avant en donnant une existence légale au Comité de pilotage du Projet d'agglomération. Ce dernier devient ainsi une entité propre et pérenne.

Désormais, le Projet s'appuiera sur cette nouvelle structure légale. Pour mener à bien ses missions, il sera associé à un nouvel organe consultatif transfrontalier, le Forum d'agglomération, qui donnera toute sa place à la société civile dans la construction de l'agglomération, en émettant des avis et des propositions au GLCT. Ce forum stabilise ainsi le schéma de concertation du Projet d'agglomération.

### La participation, un des moteurs du Projet d'agglomération depuis 2006

Pour définir les grands enjeux et principes du Projet d'agglomération de 1ère génération, une démarche participative a été mise en place à l'échelle de l'agglomération dès 2006. Elle s'est développée à une échelle plus locale dans le cadre des PACA (Périmètre d'aménagement coordonné d'agglomération).

#### La participation en chiffres, depuis 2008 :

##### A l'échelle de l'agglomération :

- > 5 séminaires, 5 thématiques abordées : l'économie, la mobilité, les enjeux énergétiques, les espaces agricoles et naturels et le devenir de l'agglomération franco-valdo-genevoise
- > 300 personnes en moyenne (élus et représentants de la société civile), soit 1 500 contributeurs au total

##### A l'échelle des PACA :

- > Près de 90 réunions organisées à fin 2011, en lien avec la société civile (séances de lancement, tables rondes, réunions publique, collèges, comités de pilotage, plans de synthèse, etc.)
- > Plus de 4 500 personnes au total ont participé aux différentes réunions



## Les fondements du Forum d'agglomération collectivement lancés

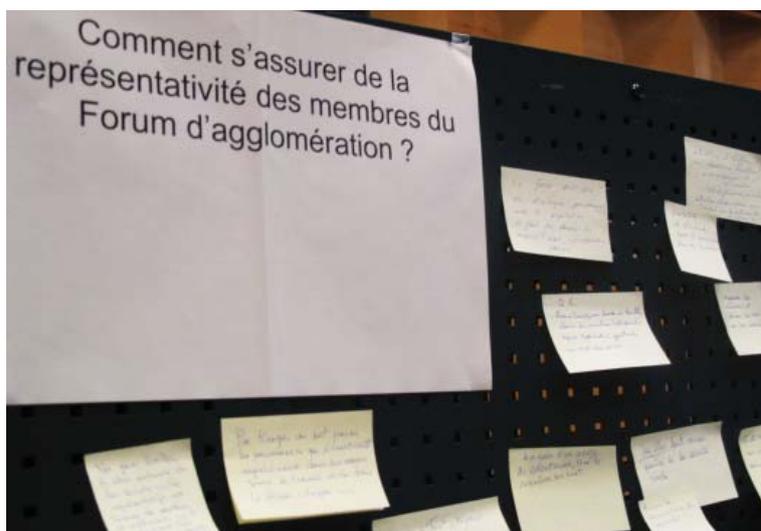
Le séminaire du 15 mars a été l'occasion de nourrir le travail de réflexion sur le Forum d'agglomération, en profitant de l'expertise des participants. Plusieurs questions ont alimenté le débat : comment s'assurer de la représentativité des membres du Forum d'agglomération ? Comment organiser les échanges entre le Forum et le GLCT ? Comment assurer un fonctionnement pérenne, une stabilité et une implication forte des membres du Forum ? Quel thème doit-il aborder en priorité ?

Un appel à candidature a été lancé pour constituer un groupe de travail issu de la société civile, qui aura pour objectif de rédiger une charte de fonctionnement du Forum.

Avec la création du GLCT et du Forum d'agglomération, c'est le Projet d'agglomération qui se pérennise. Ces deux nouvelles entités complémentaires entreront en fonction au 1er trimestre 2013.



1ère partie : présentation du bilan du Projet d'agglomération de 1ère génération, du Projet d'agglomération de 2ème génération et de la méthodologie de participation



2ème partie : recueil des avis des participants pour la constitution du Forum d'agglomération



## Appel à candidature

Le groupe de travail chargé de rédiger la charte de fonctionnement du Forum comprendra 12 membres représentant des structures de la société civile, présentes sur le périmètre de l'agglomération franco-valdo-genevoise.

Les structures souhaitant intégrer ce groupe de travail devront répondre aux critères ci-après :

- > Avoir une activité transfrontalière ou d'intérêt d'agglomération ;
- > Avoir une compétence ou une expertise particulière sur les champs suivants : l'environnement, l'urbanisme, la mobilité, la culture, l'économie, le social, la formation, l'agriculture, la santé, la représentation sociale (syndicale et/ou patronale) ;
- > Répondre d'un nombre d'adhérents suffisamment représentatif ;
- > Etre motivé pour participer à l'intégralité des différents travaux de réflexion ;
- > Avoir, dans la mesure du possible, une expérience dans la constitution d'organes de concertation.

Si votre structure correspond à ces critères et si elle souhaite intégrer le groupe de travail, une lettre de candidature devra être envoyée, **d'ici le 6 avril 2012**, précisant :

- > Vos motivations pour participer à ce projet ;
- > L'adéquation aux critères mentionnés ci-dessus ;
- > Le nom du représentant de votre structure qui participera aux travaux (un seul représentant par structure et celui-ci ne pourra pas être remplacé, sauf cas exceptionnel).

En fonction des candidatures, une liste de 12 membres sera définie. Elle sera visée par les 3 Présidents du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois puis validée par le Comité de pilotage le 3 mai prochain. Les structures retenues seront informées la semaine suivante.

### Pour déposer sa candidature :

Projet d'agglomération franco-valdo-genevois  
 Clos Babuty  
 27, rue Jean Jaurès  
 74100 Ambilly  
 France

Ou : [brice.fusaro@projet-agglo.org](mailto:brice.fusaro@projet-agglo.org)